|  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| |  | | --- | | APPEL A INITIATIVE « Découvrez, Adhérez » Réseau Handicap :Faire découvrir les activités à un large public de personnes en situation de handicaps physiques et sensoriels! Une nouvelle opportunité avec le Réseau Handicap engagés à nos côtés sur le terrain des activités physiques et sportives… X:\DEVELOPPEMENT\APF\Convention définitive\DSC_9203.JPGC:\Users\Christian FEVRIER\AppData\Local\Microsoft\Windows\INetCache\Content.Outlook\GL39S1SB\CocktailSante_112132.jpg  C:\Users\Christian FEVRIER\AppData\Local\Microsoft\Windows\INetCache\Content.Outlook\GL39S1SB\20150627 FAF signature convention Marseille.jpgX:\DEVELOPPEMENT\PEP\Convention\Photo\_IL_8752-1.jpg | | C:\Users\Charly SIMO\Desktop\docs FAF\logo-Aveugles_de_France.jpgC:\Users\clem\Documents\Documents de Clément\A Thèse\Images\logo APF.jpgFHP_LOGO_QUADUGECAM**3 grandes associations gestionnaires** d’établissements médico-sociaux et **2 grandes associations nationales de handicap** ont signé avec la Fédération Française Handisport une convention pour favoriser l’accès à la découverte des activités physiques et sportive de leurs adhérents et usagers dans une démarche inclusive vers une pratique de club. | | **appel à initiatives 2017 !**  Vous aussi venez rejoindre la liste des Comités et Clubs Handisport qui accompagnent, chaque année, ce rapprochement avec ce réseau. En 2016, plus de 300 journées ou événements ont vu participer plus de 700 personnes en situation de handicap. | |  | |  | | --- | | UN RESEAU DE 2400 ETABLISSEMENTS SPECIALISES & MEDICO-SOCIAUXDES ASSOCIATIONS DEPARTEMENTALES D’USAGERS EN SITUATION DE HANDICAP*●* Tousengagés dans un rapprochement volontariste avec le mouvement Handisport● Faire découvrir les activités physiques et sportives aux adhérents et usagers● Accompagner l’Adhérent et Usager dans sa démarche de recherche de club | |  | | **Objectifs stratégiques** Initier sur une pratique multisport  Conseiller & Orienter vers une pratique de qualité et pérenne  Guider & Accompagner vers une structure associative  Former les personnes ressources | |



Le partenariat avec le réseau sport et handicap:

La FFH, au travers de son Pôle Développement & Innovation, mène des actions partenariales avec le réseau Sport et handicap pour aller à la rencontre des personnes en situation de handicap, chaque année, grâce aux engagements contractualisés avec le réseau national d’associations gestionnaires d’établissements médico-sociaux et association de handicap.

#### **Objectifs des dispositifs conventionnés :**

> Informer et rencontrer les usagers et adhérents du réseau concerné

> Proposer des animations sportives mutualisées

> Former les personnes sur le champ de l’activité physique

> Accompagner les demandes de pratique vers une activité physique pérenne

#### **Par tenaires signataires de ces dispositifs :**



> Groupe UGECAM : chargé de la gestion de 225 établissements sanitaires et médico-sociaux de l’Assurance Maladie

> La Fédération de l’Hospitalisation Privée (FHP) : chargé de la gestion de 1 050 établissements, représente les cliniques et hôpitaux privés de France



> Les PEP : regroupent 122 associations dont 23 unions régionales, 92 associations départementales,

3 associations territoriales. Dans le domaine social et le médico-social, elle exerce son action au moyen d’un réseau national de plus de 700 établissements et services sociaux et médico-sociaux



> L’Association des Paralysés de France : mouvement associatif national de défense et de représentation

des personnes atteintes de déﬁciences motrices ou polyhandicapées. 23 500 adhérents autour de 97 délégations et 30 000 usagers dans 441 établissements et services médico-sociaux.



> La Fédération des Aveugles de France : la FAF œuvre depuis près de 100 ans, pour l’amélioration des conditions de vie des personnes handicapées visuelles. Elle fédère plus de 40 associations membres actifs et sympathisantes au service de plus de 10 000 adhérents et usager

#### Déploiement des dispositifs d’appel à initiatives

> Les 2 réseaux (FFH & le Réseau partenaire) créent les conditions générales permettant la réussite des actions partenariales et coordonnent l’appel à initiative renouvelé à chaque début de saison sportive.

> Les comités et clubs déclinent avec le réseau partenaire local (établissement et/ou délégation départementale) les axes de collaboration en actions opérationnelles en fonction des possibilités locales. Ils sont invités à signaler leurs actions dans le cadre des appels à initiatives annuel

|  |  |
| --- | --- |
| DOCUMENTS À TÉLÉCHARGER SUR LE SITE FEDERAL : >Conventions de partenariat  >Guide d’accompagnement pour identifier les actions de collaboration  > Fiche de candidature appel à initiative  > UGECAM / FHP / PEP : [www.handisport.org/asso-gestion-etablissements](http://www.handisport.org/asso-gestion-etablissements)  > FAF / APF : handisport.org/associations-handicaps | CONTACTS FFH POUR LE SUIVI RESEAU :**UGECAM / FHP / PEP / APF :** >Christian FÉVRIER // Tél. 06 60 67 86 57 // [c.fevrier@handisport.org](mailto:c.fevrier@handisport.org)  >Marion PINEAU //Tél. 01 40 31 45 13 // [m.pineau@handisport.org](mailto:m.pineau@handisport.org)  **FAF** > Charly SIMO // Tél. 06 14 44 47 51 // c.simo@handisport.org |